

# Guide de maintien de la certification du PNCE



La politique de maintien de la certification et de perfectionnement professionnel du PNCE exige que tous les entraîneurs certifiés du PNCE maintiennent leur statut *Actif* grâce au perfectionnement professionnel et aux possibilités de formation continue pendant une période prédéterminée. Cette politique encourage l'éducation et la formation continue nécessaires pour que les entraîneurs restent informés des pratiques exemplaires actuelles en matière d'entraînement.

En collaboration avec le PNCE, Volleyball Canada accordera aux entraîneurs des crédits (points de PP) pour leur participation à des activités de perfectionnement professionnel reconnues. Les entraîneurs ayant le statut Certifié pour tout contexte de volleyball dans Le Casier du PNCE auront 5 ans à compter de la date de certification pour atteindre le nombre requis de points de PP (décrit ci-dessous) et conserver leur statut *Actif*.

Entraîneur de développement certifié (catégorie d'âge 14 ans à U-16)	20 points de PP
Entraîneur de développement avancé certifié (catégorie d'âge U-17 et U-18)	20 points de PP
Entraîneur de performance certifié et plus	30 points de PP

*Remarque : le nombre requis de points de PP est fondé sur le niveau de certification le plus élevé atteint et n'est pas cumulatif pour tous les contextes. Exemple : un(e) entraîneur(e) de performance certifié(e), qui possède aussi les certifications développement et développement avancé, n'a besoin d'obtenir que les 30 points de PP pour le contexte d'entraîneur de performance.*

Volleyball Canada exige que tous les entraîneurs certifiés participant à un championnat national maintiennent leur statut *Actif* dans le contexte approprié pour le groupe d'âge qu'ils entraînent. Les entraîneurs certifiés qui n'ont pas le statut *Actif* seront réputés ne pas répondre aux exigences et sanctionnés en conséquence.

Les entraîneurs peuvent vérifier leur progression en matière de maintien de la certification et leur statut actuel en cliquant sur l'onglet « Maintien » de leur compte Le Casier du PNCE.

The screenshot shows the 'Certification' tab in the coach.ca user interface. Key elements include:

- Navigation:** Accueil, Apprentissage en ligne, Calendrier, Cheminements, Activités, Rapports.
- Profile Tabs:** Profil, DÉTAILS, CERTIFICATION (selected), ACHATS, HISTORIQUE.
- Status:** STATUT ACTIVE(S) with a help icon and printer icon.
- Filters:** FILTRE Tous les sports, Tous les contextes, Vue simple.
- Left Sidebar:** RELEVÉ, MAINTIEN (circled in red), RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT DES ENTRAÎNEURS, AUTODÉCLARER.
- Main Content:**
  - Header: Vérifier la maintenance de la certification, Statut actuel.
  - Category: AVANCÉ COMP-INT.
  - Certification: Entraîneur de développement avancé – Certifié (transfert).
  - Progress: 20/20 Points (circled in red).
  - Expiration: EXPIRE JAN 2023 (circled in red).
  - Timeline: MAINTIEN (Commence Jan 2018, Expire Jan 2023).
  - Renewal: DEPUIS 30-MAR-2017 RENOUVELÉ.

Possibilités de perfectionnement professionnel reconnues par Volleyball Canada :

<b>ACTIF</b>		
Entraîneur(e) actif(ive)	1 point par année *	Limite de 1 point par année
Personne-ressource active	1 point par année *	Limite de 1 point par année
Évaluateur(trice) d'entraîneurs actif(ive)	1 point par année *	Limite de 1 point par année
<b>FORMATION DU PNCE</b>		
Formation multisports du PNCE <i>Comprend, mais sans s'y limiter :</i>	Jusqu'à 5 points par module	Aucune limite
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Modules multisports du PNCE</li> <li>• Formation PR multisports du PNCE</li> <li>• Formation EE multisports du PNCE</li> <li>• Formation FRDE multisports du PNCE</li> </ul>		
Formation spécifique au volleyball du PNCE <i>Comprend, mais sans s'y limiter :</i>	Jusqu'à 5 points par module	Aucune limite
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apprentissage en ligne Fondements du volleyball</li> <li>• Apprentissage en ligne du Programme de volleyball élémentaire</li> <li>• Atelier de volleyball du PNCE</li> <li>• Formation PR en volleyball du PNCE</li> <li>• Formation EE en volleyball du PNCE</li> <li>• Formation FRDE en volleyball du PNCE</li> </ul>		
Réévaluation du PNCE <i>Les entraîneurs certifiés qui achèvent avec succès une réévaluation pour leur contexte approprié recevront la totalité des points de PP pour ce contexte</i>	100 % des points requis pour le crédit PP dans le contexte	Aucun autre PP n'est requis si l'entraîneur(e) choisit la réévaluation
<b>FORMATION NON LIÉE AU PNCE</b>		
Formation multisports non liée au PNCE <i>Comprend, mais sans s'y limiter :</i>	Jusqu'à 3 points par module *	Limite de 10 points par période de maintien (5 ans)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Leaders d'activités de Respect et sport</li> <li>• Conférences et symposiums sur le sport</li> <li>• Webinaires et apprentissage en ligne</li> </ul>		
Formation en volleyball non liée au PNCE <i>Doit être organisée par VC ou l'APT et comprendre, mais sans s'y limiter :</i>	Jusqu'à 3 points par événement *	Aucune limite
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Symposiums d'entraîneurs de volleyball</li> <li>• Cours et séminaires de volleyball</li> <li>• Webinaires et apprentissage en ligne sur le volleyball</li> </ul>		
<b>APPRENTISSAGE AUTONOME</b>		
Initiatives de PP autonomes <i>Doivent être approuvées par VC ou l'APT et comprendre, mais sans s'y limiter :</i>	Jusqu'à 3 points par initiative *	Limite de 3 points par période de maintien (5 ans)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours de premiers soins</li> <li>• Formation en leadership non liée au sport</li> <li>• Programmes de formation et cours de volleyball tiers</li> </ul>		

\* Veuillez prendre note que le crédit *Entraîneur(e) actif(ive)* et certaines activités de PP devront être autodéclarées dans le Casier du PNCE. Un guide détaillé sur la façon d'*autodéclarer* les activités de PP est inclus ci-dessous.

## Autodéclaration des activités de PP dans le Casier :

De nombreux symposiums, conférences ou cours de formation liés au sport au Canada offriront désormais des points de PP du PNCE pour le maintien de la certification directement par le biais de leur inscription à l'événement. Avec ces événements, les crédits de PP pour assister à la formation requise ou la terminer seront automatiquement mis à jour dans le Casier du PNCE à la fin de l'événement et ne nécessiteront aucune action de la part de l'entraîneur.

Il y a des situations où les entraîneurs devront saisir manuellement ou *autodéclarer* leurs activités de PP afin de recevoir leurs points de PP. L'une de ces situations est le nombre de points de PP disponibles pour le programme *Entraîneur(e) actif(ive)*. Afin de recevoir leur 1 point par année dans le cadre du programme *Entraîneur(e) actif(ive)*, les entraîneurs doivent le saisir manuellement dans la section *Autodéclaration* de leur compte Le Casier du PNCE (comme indiqué ci-dessous).

Les entraîneurs peuvent également utiliser la fonction *Autodéclaration* pour enregistrer des événements ou des activités de perfectionnement professionnel qui n'ont pas été automatiquement mis à jour dans Le Casier du PNCE.

The screenshot shows the 'coach.ca' website interface. The top navigation bar includes 'Accueil', 'Apprentissage en ligne', 'Calendrier', 'Cheminevements', 'Activités', and 'Rapports'. The user is logged in as 'STATUT ACTIVE(S)'. The main navigation tabs are 'Profil', 'DÉTAILS', 'CERTIFICATION', 'ACHATS', and 'HISTORIQUE'. The 'CERTIFICATION' tab is active, displaying a certification card for 'Volley-ball' (AVANCÉ COMP-INT) with 20/20 points. The card includes the text 'Entraîneur de développement avancé - Certifié (transfert)', 'MAINTIEN' (Commence Jan 2018, Expire Jan 2023), and 'CONTRIBUTION'. A sidebar on the left contains icons for 'RELEVÉ', 'MAINTIEN', 'RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT DES ENTRAÎNEURS', and 'AUTODÉCLARER' (circled in red with an arrow pointing to the certification card).

The screenshot shows the 'coach.ca' website interface with the 'PRATIQUE ACTIVE DE L'ENTRAÎNEMENT' and 'AUTODÉCLARATION DE L'ENTRAÎNEUR' sections. The 'PRATIQUE ACTIVE DE L'ENTRAÎNEMENT' section shows '1 point par année en tant qu'entraîneur(e)' and a table of activities. The 'AUTODÉCLARATION DE L'ENTRAÎNEUR' section shows 'Apprentissage autodirigé, jusqu'à concurrence de 3 points par cycle de maintien' and a table of professional development activities. Red arrows point to the 'ENREGISTRER UNE PÉRIODE D'ACTIVITÉ D'ENTRAÎNEMENT' and 'ENREGISTRER DU PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL' buttons.

ACTIVITÉ	MOIS/ANNÉE	
Entraîneur(e)	1/2017	<a href="#">supprimer</a>
Entraîneur(e)	1/2016	<a href="#">supprimer</a>
Entraîneur(e)	1/2015	<a href="#">supprimer</a>

Cliquez pour entrer les détails

DATE D'ACHÈVEMENT	FORMATION	LIEU	
1/2017	Safety or First Aid Course	Ottawa, ON	<a href="#">supprimer</a>

Cliquez pour entrer les détails